

Analyse des Besoins Sociaux

Centre Communal d'Action Sociale

2022

Commune de
CASTELNAU-DE-MEDOC



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

CASTELNAU-DE-MEDOC - 2022

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil d'aide à la décision, qui permet de mettre en place une politique cohérente et adaptée à la réalité sociodémographique d'un territoire.

L'ABS répond ainsi à plusieurs défis pour la collectivité :

- ➔ Améliorer la connaissance de la population et du territoire communal ;
- ➔ Mettre en adéquation les besoins réels de la population avec l'offre de services ;
- ➔ Apporter un soutien aux choix politiques ;
- ➔ Anticiper les problématiques et les changements.

Cadre législatif :

- Décret 95-562 du 6 mai 1995.
- Décret 2016-824 du 21 juin 2016.
- Article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

« Les besoins sociaux doivent s'entendre comme les besoins de la société : tout habitant, tout élu, tout agent, tout acteur de terrain, est concerné par les besoins de la population de son territoire ».

L'ABS de Castelnau-de-Médoc a été réalisée par l'Agence Transitions, dans le cadre d'un groupement de commande porté par l'Union Départementale des CCAS-CIAS de la Gironde.

La démarche de l'ABS se réalise en plusieurs étapes :

- Récolte de données chiffrées auprès des organismes de référence : CAF, Pôle Emploi, INSEE, Département, ARS, Mission Locale, MSA, etc.
- La rencontre d'acteurs ressources : élus, agents, présidents d'associations, etc.
- La réalisation d'enquêtes directement auprès des habitants : par passation d'un questionnaire auprès des familles et des personnes âgées de plus de 65 ans (304 répondants : 172 chez les familles et 132 chez les seniors).
- La comparaison des indicateurs de Castelnau avec d'autres territoires : communes de même strate sur le territoire Médoc (Saint-Laurent-Médoc, Lesparre-Médoc), sur la Communauté de Communes Médullienne (Avensan) ; comparaison à l'échelle intercommunale et départementale.

A noter que les données Insee, principal fournisseur de statistiques démographiques, s'appuient sur le dernier recensement de 2018-2019. Les données des autres organismes sont, elles, plus récentes (jusqu'à décembre 2021, voire juin 2022).

L'ABS doit servir de base pour réfléchir et déterminer le projet social du territoire :

- Définir si de nouvelles réponses doivent être créées ; et si oui, réfléchir aux acteurs les plus légitimes pour les créer.
- Optimiser des politiques et des dispositifs déjà existants.
- Structurer et coordonner les initiatives locales.

Ainsi, des préconisations et pistes d'actions seront inscrites en plus du diagnostic et des constats indiqués.

Les pistes d'actions évoquées par l'agence Transitions ne sont pas les seules qui existent. Et toutes ne pourront pas être réalisées sur la commune ou portées uniquement par Castelnau. Ces préconisations ont pour objectif de pousser à la réflexion.

Tout comme la population est mouvante, l'ABS doit rester un outil vivant, au service des habitants : les données chiffrées sont à actualiser régulièrement et des focus thématiques peuvent être mis en place, avec les acteurs et partenaires concernés, pour approfondir certains champs d'action.

Page 4 : **Evolution démographique**

Page 5 : **Familles – Enfance - Jeunesse**

Page 7 : **Grand âge**

Page 9 : **Handicap**

Page 10 : **Santé**

Page 11 : **Logement et habitat**

Page 13 : **Emploi et activité économique**

Page 15 : **Revenus et précarité**

Page 17 : **Loisirs et vie associative**

Page 18 : **Vie citoyenne et cadre de vie**

Page 19 : **Que pensent les Castelnaudais de Castelnau-de-Médoc ?**

Page 20 : **Définition des sigles**

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Castelnau a connu une évolution démographique de +10.22% entre 2008 et 2013 et de +15.29% entre 2013 et 2018.

Cette évolution suit la tendance générale de la Communauté de Communes Médullienne (+13.18% sur la CDC entre 2013 et 2018).

Cette évolution tend autant à l'évolution positive du solde naturel (naissances-décès) qu'à celle du solde migratoire (entrées-sorties).

L'équilibre du solde naturel reste cependant fragile : le nombre de naissances et de décès est souvent identique (*donnée à modérer du fait de la présence de l'EHPAD Méduli, qui augmente de façon significative le nombre de décès sur le territoire*).

Parmi les 4 804 habitants que compte Castelnau en 2019, les tranches d'âges les plus représentées sont les 30-44 ans et les 0-14 ans.

La population âgée de plus de 60 ans est également à surveiller : elle représente 23.2% de la population castelnaudaïse.

Plus de 90% des Castelnaudais qui habitaient Castelnau en 2013 y habitent toujours.

- **Rajeunissement de la population.**
- **Le profil de la commune est plutôt « famille » et non « vieillissement ».**
- **La commune est attractive : elle attire de nouveaux habitants, qui s'installent et qui restent.**

FAMILLES – ENFANCE – JEUNESSE

De plus en plus de ménages avec enfants : augmentation de 16.78% entre 2013 et 2019. Près d'un ménage sur deux est un ménage avec enfant(s).

Familles monoparentales

A noter une augmentation significative des familles monoparentales : + 52.1% entre 2008 et 2019.

6% des ménages sont des familles monoparentales sur la CDC Médullienne (538 familles), contre 9% sur Castelnau (184 familles).

Elles sont à surveiller car :

- Ces familles ne sont pas particulièrement visibles ;
- Peuvent être agrégées à leur situation de monoparent, des difficultés financières, de logement, de mobilité ou d'emploi.

Mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans

La gestion des crèches publiques est assurée par la CDC Médullienne. Une crèche est présente sur Castelnau : le multi-accueil « Les Petiots », qui a une capacité d'accueil de 31 places.

Castelnau compte également 1 micro-crèche privée de 10 places, 2 MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles) et 41 assistantes maternelles.

Le taux de couverture globale est de 60.50% sur la Médullienne, ce qui signifie qu'il existe 60,50 places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans pour 100 enfants.

Malgré l'augmentation des places dans les crèches, la Médullienne souffre d'un déficit de places en structures publiques. L'offre collective privée, si elle répond relativement à la demande des ménages en termes de gardes d'enfants, apparaît moins adaptée aux revenus les moins élevés, pour lesquels le taux d'effort serait 10 fois plus élevé.

Les couples monoactifs et les familles monoparentales sont le plus impactés par ce manque d'offres en structures publiques, cela pouvant freiner leur insertion professionnelle et augmenter le risque d'isolement.

85% des familles interrogées à Castelnau ont évoqué des difficultés à trouver un mode de garde collectif. Pour beaucoup, le choix de l'assistante maternelle est un choix par défaut.

Mode de garde au-delà de 3 ans

Beaucoup de ménages font le choix de la famille pour garder leurs enfants lors des temps périscolaires (matin et soir en-dehors de l'école et mercredi). Seulement un tiers font le choix de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Ecoles et collège sur Castelnau

De façon générale, de bons retours sur les écoles de Castelnau.

A noter dans les questionnaires passés aux familles, quelques remarques concernant le manque de sécurité au collège ainsi que le manque de sorties au niveau des écoles élémentaires (exemple : classe verte, classe découverte, etc.).

Jeunesse

Entre 2013 et 2019, on observe une augmentation de 16% des jeunes de 12 à 17 ans et de 4% des jeunes de 16 à 25 ans sur la Communautés de Communes Médullienne.

Ils sont respectivement 1 678 jeunes de 12 à 17 ans et 1 669 jeunes de 16 à 25 ans sur la Médullienne en 2019.

- **Le nombre de familles avec enfants augmente.**
- **Augmentation particulièrement significative de familles monoparentales.**
- **Choix par défaut pour le mode de garde individuel : pas assez de places en crèche publique.**
- **Les familles rencontrent des difficultés pour trouver une assistante maternelle.**
- **Le métier d'assistante maternelle manque d'attractivité.**
- **Augmentation continue des jeunes de 12 à 17 ans.**



- ➔ **Anticiper les attentes des familles monoparentales : faire un travail coordonné avec les différents acteurs qui interviennent dans ce champ (PMI, MDS, CAF), afin d'identifier le plus tôt possible ces familles, en croisant les sources dès leur première sollicitation, pour anticiper le plus tôt possible les difficultés qui arriveront au-delà de la demande initiale.**
- ➔ **Promouvoir le métier d'assistante maternelle et accompagner l'installation des MAM sur le territoire.**
- ➔ **Rencontrer la jeunesse, étudier leurs besoins et travailler avec eux les dispositifs correspondant.**

GRAND AGE

La part des 60-74 ans représente 64% de la tranche des 60 à 90 ans et plus.

La part des 75 ans et plus augmente depuis 2013 sur Castelnaud, alors que la tendance est à la stagnation sur la Médullienne.

Dépendance

35.6% des 75 ans et plus vivent seuls à leur domicile. Ce sont majoritairement des femmes (70%).

Le besoin potentiel en maintien à domicile ne fait que croître : +12.36% entre 2008 et 2013.

Le nombre de bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) reste équilibré depuis 2019 : 91 bénéficiaires sur Castelnaud, dont 61 à domicile. Parmi ces bénéficiaires, 71 sont des femmes, dont 46 à domicile.

Plusieurs structures de Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile interviennent sur Castelnaud, dont principalement :

- L'AAPAM (Association pour Aider, Prévenir, Accompagner en Médoc) : 66 bénéficiaires en 2022. 75 bénéficiaires Castelnaudais par an en moyenne.
- VITAME Services : 66 bénéficiaires en 2022. 72 bénéficiaires Castelnaudais en moyenne par an.

Ressenti des personnes âgées de 65 ans et plus

A noter dans le questionnaire passé aux habitants :

- Des difficultés de mobilité pour les personnes âgées, notamment pour les trajets internes à la commune et intra-Médullienne (rendez-vous chez le médecin, aller faire ses courses).
- Plus de 15% des personnes interrogées déclarent souffrir de solitude.
- En cas de dépendance avancée, les personnes interrogées préfèrent à 78% le maintien à domicile. En cas de déménagement nécessaire, ils sont 89% à plébisciter une résidence intergénérationnelle.
- Un certain nombre de personnes déclarent rencontrer des besoins pour l'aide administrative et numérique.

- La part des 75 ans et plus est de plus en plus importante.
- 100 personnes de 75 ans et plus vivent seules et sont donc concernées par le maintien à domicile.
- L'indice de fragilité sociale est supérieure sur Castelnau (3.48) par rapport à l'Aquitaine (3.26).
- Il n'y a pas de transport à la demande sur le territoire de la Médullienne.
- Il n'y a pas de résidence autonomie sur Castelnau.



- ➔ Anticiper le vieillissement de la population, avec des actions de prévention, des animations en direction des personnes âgées vivant au domicile et pour celles en établissement.
- ➔ L'évolution démographique sur Castelnau doit mener à une réflexion sur la création d'une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'accueil en EHPAD. La création d'une résidence autonomie ou de tout autre dispositif sera une réponse dans les années à venir.
- ➔ Développer un réseau de solidarité, afin de lutter davantage contre l'isolement.
- ➔ Etudier la mise en place d'un transport à la demande, y compris pour les personnes à mobilité réduite.
- ➔ Mettre en place des actions sur l'aide administrative et informatique : développer le partenariat avec l'Espace France Services et le Bus France Services ; développer les ateliers numériques ; etc.

HANDICAP

Au 31 décembre 2021, Castelnau compte :

- 54 allocataires bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH) : cette allocation est une aide financière qui permet à l'allocataire d'avoir un minimum de ressources et vient compléter les éventuelles ressources du bénéficiaire.
- 19 bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) : cette allocation est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap de l'enfant de moins de 20 ans du bénéficiaire. L'AEEH est versée aux parents.
- 26 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) : c'est une aide financière qui permet de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie. La PCH comprend 5 formes d'aides (humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animalière).

Etablissements sur le territoire

Sur le Médoc, il existe un IME (Institut Médico-Educatif) à Saint-Laurent-Médoc et un ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) à Cissac-Médoc.

Il n'existe pas d'entreprise adaptée sur le territoire.

→ **Les personnes en situation de handicap peuvent être qualifiées d'invisibles : outre les données de la CAF et du Département, il n'existe aucune autre donnée sur ce public. Il ne se manifeste pas de manière particulière. Il est nécessaire de travailler avec tous les acteurs locaux (CLIC, MDS, MDPH) pour recenser le plus tôt possible les situations de handicap, afin de les accompagner au mieux dans leur vie quotidienne.**

SANTÉ

Le nombre de praticiens (médecins généralistes, infirmiers, dentistes, orthophonistes, sage-femme, kinésithérapeute) sur Castelnau est supérieur à la CDC Médullienne : 14.6 praticiens pour 10 000 habitants, contre 7 pour 10 000 sur la Médullienne.

La tranche d'âge ayant le plus bénéficié d'actes de médecine généraliste est celle des 15-44 ans. Celle qui en a le moins bénéficié est celle des 75 ans et plus.

A contrario, les actes infirmiers sont consommés à 75.7% par les 75 ans et plus.

En termes de médecins spécialistes, la commune répond aux attentes : cardiologie, gastro-entérologie, ophtalmologie, radiologie, etc. Pour les spécialités qui manquent, les Castelnaudais se dirigent vers la couronne métropolitaine (Blanquefort, Saint-Aubin, Saint-Médard).

La position géographique de Castelnau montre la possibilité pour ses habitants de s'adresser à plusieurs établissements de santé : CHU Pellegrin, Polyclinique de Jean Villar, Polyclinique de Bordeaux Nord. La Clinique Mutualiste du Médoc est également à proximité de Castelnau mais les habitants y vont dans une moindre proportion.

- **La commune est, rationnellement, bien dotée en praticiens. Pour autant, ces praticiens attirent les habitants des communes avoisinantes, qui, elles, en manquent fortement. D'où une impression générale de la part des habitants de difficultés : les médecins généralistes ne prennent plus de nouveau patient ; absence de médecin de garde le dimanche et jours fériés ; délai de rendez-vous long chez les spécialistes.**
- **Dans les questionnaires adressés aux familles et aux personnes âgées, une question porte sur la notion d'aidant familial. Cette notion n'est pas très claire pour les habitants concernés, qui font une confusion entre l'aidant professionnel et l'aidant familial ; voire n'ont pas conscience d'être eux-mêmes des aidants familiaux.**



→ Indispensable de proposer des solutions d'aide pour les aidants familiaux (temps de répit, formation, activités en duo, en solo, etc.). C'est une thématique qui peut être travaillée à l'échelle intercommunale, afin d'éviter la dispersion des actions.

LOGEMENT ET HABITAT

Le parc immobilier de Castelnau se compose de :

- 92.8% de résidences principales : en augmentation depuis 2013.
- 5.2% de logements vacants : en diminution depuis 2013.
- 1.7% de résidences secondaires.
- 82% de maisons, pour 18% d'appartements.
- 66% de propriétaires.
- 32% de locataires.
- 2% de personnes logés gratuitement.

Plan Local d'Urbanisme et aménagements

Le PLU a été révisé en 2019 et des compléments vont y être apportés, notamment sur la résilience face au risque inondations. Il préconise, dans la continuité du SCoT Médoc 2033, la lutte contre l'étalement urbain, notamment dans le centre.

Dans le cadre de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) et de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain), la commune souhaite redynamiser le centre-ville : accompagnement vers la réhabilitation des logements et ravalement des façades, réduire la vacance, réduire le mal-logement.

Logement social

Le parc social de Castelnau se compose de 113 logements, gérés par un seul bailleur : Gironde Habitat. Ces 113 logements sont répartis sur 7 résidences, avec principalement des T3/T4 et des T6.

Alors que plus de 70% des Girondins peuvent prétendre à un logement social, on note très peu de renouvellements chez les locataires à Castelnau. Il n'y a eu que 26 attributions de logements en 2020.

En 2020, on comptabilise également près de 600 demandes de logement social sur Castelnau : sont comptabilisés toutes les demandes dont les personnes ont indiqué Castelnau comme choix de commune, qu'elle soit en choix n°1 ou en choix n°10.

A noter l'installation prochaine de 3 nouveaux bailleurs sociaux : Enéal, La Clairsienne, Aquitanis. Ils vont venir augmenter le parc de logements sociaux en construisant 105 logements supplémentaires, répartis sur 5 résidences. Ce seront principalement de petits logements (T2/T3), largement manquant sur la commune.

Habitat

Près de 20% des familles interrogées rencontrent des difficultés dans leur logement. Elles sont liées : à la surconsommation (pour 80% des familles interrogées) ; à l'éloignement des commerces ; à la non-salubrité du logement ; à la taille du logement.

Il en va de même pour les seniors, où les difficultés dans le logement proviennent principalement de la surconsommation d'énergie (pour 60.70% d'entre eux), puis de l'accessibilité (escalier et étage), de l'insalubrité et de l'adaptation des pièces.

- 113 logements vacants sont recensés sur la commune.
- De nombreuses demandes de logements sociaux ne sont pas satisfaites.
- Les familles, comme les seniors, qui rencontrent des difficultés dans leur logement le sont principalement à cause de la surconsommation énergétique.
- Il n'y a plus de logement d'urgence sur la commune et très peu existent sur le Médoc.



- Castelnau n'est pas en zone tendue, il n'est donc pas envisageable de mettre en place la taxe sur les logements vacants.
- Les actions menées pour lutter contre la surconsommation d'énergie dans les logements sont à poursuivre :
 - pour les locataires : accompagnement dans les bonnes pratiques quotidiennes ; aides pour les personnes en difficultés financières.
 - Pour les propriétaires : accompagnement pour lutter contre le mal-logement ; orientation vers les organismes pouvant aider à la rénovation thermique des bâtiments.
 - Développement du travail partenarial avec le Conseil Départemental sur le dispositif SLIME 33.
- Solution à mettre en place en termes de logement d'urgence. La réponse peut être travaillée à l'échelle intercommunale.

EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Parmi les catégories socio-professionnelles (CSP), la plus représentée sur Castelnau est celle des retraités (25.2%), devant celles des employés (19.8%).

A noter cependant sur Castelnau :

- 7.1% de cadres : c'est plus que sur la CDC Médullienne, Lesparre ou St-Laurent. La présence relativement conséquente de cadres peut avoir une incidence sur les salaires et le niveau de vie.
- 13.1% d'ouvriers : c'est moins que sur la CDC Médullienne. Incidence à prévoir sur les salaires moins élevés et donc des futures pensions de retraites impactées.

83.6% des actifs travaillent en dehors de la zone d'emploi de Castelnau : ce chiffre est en augmentation depuis 2008.

En 2018, d'après l'INSEE, 18.8% des 15 ans et plus sont sans diplôme sur Castelnau (27% en 2008), dont une majorité de femmes (53%).

Chômage

Sur la Médullienne, le taux de chômage est de 9.5% parmi la population active.

Au 30 juin 2022, sur Castelnau, les demandeurs d'emploi sont 368 : baisse de 9.4% en un an.

Parmi ces demandes d'emploi, 58% sont des femmes ; 15% ont moins de 26 ans ; 26% ont plus de 50 ans. 34% d'entre eux sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 24 mois.

Parmi les freins constatés pour l'accès à l'emploi, on note, dans l'ordre : exclusion numérique ; état de santé ; mobilité ; difficultés financières.

Emploi sur Castelnau

Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi : assistance auprès d'enfants ; logique d'entrepreneuriat ; secrétariat ; nettoyage de locaux ; entretien des espaces verts.

Les métiers les plus proposés dans les offres de Pôle d'Emploi sur le secteur : arboriculture et viticulture ; distribution de documents. Les métiers en lien avec les enfants ne ressortent pas du tout.

Structures d'insertion par l'activité économique

Elles permettent aux personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un accompagnement dans l'insertion professionnelle (actions de formation, stage, contrat de travail, etc.). Sur le Médoc, on trouve :

- 2 Ateliers Chantier d'Insertion (APADEV et ARES COOP).
- 1 association intermédiaire (SOS Emploi Médoc).
- 1 entreprise d'insertion (VINAFERA).
- 1 entreprise de travail temporaire d'insertion (Relais Avenir).

Insertion professionnelle des jeunes – Mission Locale

Le taux d'activité chez les 15-24 ans est de 43.9%.

Parmi ces jeunes de 15 à 24 ans, 19% ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi. Ils étaient 25.5% en 2013 et sont plus nombreux sur Castelnau que sur la Médullienne.

Concernant ce public particulier, c'est la Mission Locale qui assure leur accompagnement.

Destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, les conseillers de la Mission Locale les accompagnent sur leur situation globale : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et la vie active.

En 2021, ce sont 76 jeunes Castelnaudais qui sont régulièrement accompagnés et 161 qui ont sont en contact avec la Mission Locale Médoc.

- **La part des femmes sans diplôme est supérieure de 5 points à celle des hommes.**
- **Ce sont également les femmes qui sont le plus représentées chez les personnes sans emploi.**
- **382 demandeurs d'emploi sont recensés sur la commune en décembre 2021. 93 d'entre eux ont au moins un frein à l'emploi (santé, mobilité, numérique).**
- **Pas vraiment d'adéquation entre l'offre et la demande en termes d'emploi.**



- ➔ **Travail à développer sur le territoire avec les structures de l'Insertion par l'Activité Economique, qui concernent notamment les personnes rencontrant des difficultés sociales en plus de celles professionnelles.**
- ➔ **Le déficit d'aide à domicile est une réalité nationale, dont souffre aujourd'hui les structures qui interviennent sur Castelnau. Même proposition que pour les assistantes maternelles : concertation avec les partenaires et acteurs locaux pour promouvoir ce métier.**

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Castelnau a une médiane de revenu disponible dans la moyenne haute : 21 870€.

56% des ménages Castelnaudais sont imposables.

Pour autant, le taux de pauvreté à Castelnau est supérieur à la moyenne nationale et à la Médullienne : 10% (contre respectivement 8.2% et 8.1%). Il est cependant largement inférieur à celui de Lesparre (21%).

Le taux de pauvreté chez les locataires monte à 21% sur Castelnau. Cela signifie qu'un locataire sur cinq se situe en-deçà du niveau de vie médian.

Allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

En 2021, on comptabilise 74 allocataires du Revenu de Solidarité Active sur Castelnau, soit un tiers des allocataires RSA de la Médullienne.

On comptabilise également 323 allocataires de la Prime d'Activité, soit un tiers des allocataires PPA de la Médullienne.

Les aides financières du CCAS

Parmi ses missions facultatives, le CCAS de Castelnau déploie des aides financières à destination des administrés, parmi lesquelles :

- Bons d'urgence (alimentaire ou carburant) : ce sont des bons délivrés dans les 24-48h maximum, permettant aux administrés en difficulté d'avoir un dépannage alimentaire ou de carburant. Le montant moyen du bon d'urgence est de 70€ en 2021. Les bons d'urgence sont en nette augmentation depuis 2017 (1 220.90€ de bons distribués en 2017, 2 190€ en 2021).
- Aides exceptionnelles : le CCAS étudie toutes demandes d'aides financières (factures d'énergie, frais de logement, de santé, de mobilité, etc.). Ces aides exceptionnelles sont à l'équilibre depuis 2017 (4 136.52€ en 2017, 4 834.03€ en 2021). Les principaux motifs d'aides financières sont l'eau, l'énergie (électricité, gaz) et le logement (caution, loyer).

Le CCAS cotise également au Fond Solidarité Logement. Le fait de cotiser permet au CCAS de pouvoir demander des aides au FSL concernant les frais de logement et d'énergie, qui ne sont ainsi pas prélevés sur les fonds propres du CCAS.

Le CCAS, par le biais du SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable et d'Assainissement), fait bénéficier aux Castelnaudais du chèque-eau.

Par le biais de ces différents dispositifs, les Castelnaudais ont ainsi pu bénéficier de 25 266,98€ d'aides financières en 2021 (*sans compter les aides financières accordées par le Conseil Départemental, ni les aides en nature accordées par les différentes associations caritatives*).

-
- La pauvreté concerne 21% de locataires sur Castelnau.
 - 63% des familles monoparentales sont sous le seuil de bas revenus.
 - 11.4% des familles interrogées lors de questionnaire rencontrent des difficultés d'ordre social.
 - En 2021, les demandes d'aide à l'énergie concernent 56.4% des demandes d'aides facultatives auprès du CCAS.



- ➔ Poursuivre et accentuer la lutte contre la précarité : communiquer davantage sur l'existence du CCAS et l'accompagnement qu'il propose aux habitants ; communiquer et orienter vers les dispositifs du territoire (MDS, Point Conseil Budget de l'UDAF, etc.).
- ➔ Mener un travail de coordination avec l'ensemble des acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire.

LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE

Associations

Plus de 100 associations répertoriées sur Castelnaud, dont plus de 60 en file active.

De nombreux domaines sont couverts par ces associations : sports, culture, humanitaire, etc.

Lorsque les habitants n'arrivent pas à trouver une activité associative qui leur convient, on note une évasion vers la couronne Métropolitaine : Blanquefort, Saint-Médard, Eysines, Martignas, Le Pian.

Manifestations et équipements communaux

La bibliothèque a une très bonne image auprès des habitants. Certains habitants soulèvent ses horaires restreints.

Plus de la moitié des familles interrogées connaissent La Cabane (l'Espace de Vie Sociale du CCAS) mais très peu ont déjà participé à ses activités.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, quant à elles, apprécient fortement les ateliers prévention proposés, même s'ils n'y participent pas forcément. Plus d'un tiers d'entre elles a déjà participé aux actions de prévention du CCAS.

- Parmi les freins cités par les habitants pour la non-pratique d'une activité de loisirs, on note sa non-existence sur la commune ; les horaires qui ne conviennent pas ; le manque de temps et le manque de mobilité (surtout chez les personnes âgées de plus de 65 ans).
- La Cabane a un déficit de notoriété.
- 20% des plus de 65 ans sont en attente d'activités culturelles.
- La commune compte 17.1% de professions intermédiaires et 7.1% de cadres.



- Accentuer la communication sur la Cabane en tant que lieu de vie par et pour les habitants : développer les temps d'aller-vers et hors les murs.
- De par le profil de la population (tranches d'âge et CSP), les réponses apportées aux habitants se voudront forcément plus culturelles. Ils ont tendance à considérer que l'offre sportive et de loisirs est « normale » et que la collectivité doit proposer bien autre chose.

VIE CITOYENNE ET CADRE DE VIE

Informations et communication

En cas de besoin d'informations, les familles consultent prioritairement le site Internet de la Mairie puis l'application Neocity. Les personnes âgées de plus de 65 ans eux, contactent en priorité le CCAS (à 62.70%), notamment pour des questions administratives ou relevant de l'accès aux droits.

En cas de difficultés, les familles, comme les seniors, se tournent en priorité vers l'accueil de la Mairie.

Participation

Les familles souhaitent participer encore davantage à la vie de la commune : en participant aux réunions, aux groupes de travail, en rencontrant les élus autour de temps d'échanges, ...

Les seniors les rejoignent, en exprimant leur souhait que les habitants s'impliquent davantage dans la vie de la commune et dans la vie associative.

- **Les habitants apprécient d'être impliqués dans les choix et orientations : développer encore davantage la concertation, dans l'ensemble des projets portés par la commune.**
- **Poursuivre le développement du « guichet unique » : l'accueil de la mairie est le premier interlocuteur des habitants, en cas de demandes d'informations, en cas de difficultés, en cas de démarches administratives, etc.**

QUE PENSENT LES CASTELNAUDAIS DE CASTELNAU-DE-MEDOC ?

Dans le questionnaire passé aux habitants, des questions libres ont permis aux familles et aux seniors de pouvoir s'exprimer sur leur ressenti concernant la commune.

Les familles évaluent la vie dans la commune à 74.30% bonne. Les seniors sont 76.90% à le penser.

Ce qui plaît le plus aux familles et aux personnes de plus de 65 ans :

- Le calme ;
- La situation géographique ;
- La proximité des commerces ;
- La commune à taille humaine ;
- La vie associative ;
- Le cadre, la nature en ville, le parc ;
- La vie animée et dynamique ;
- L'évolution positive de la commune.

Ce qui pourrait être amélioré d'après les habitants :

- La sécurité (dans le parc, au collège) ;
- Avoir plus de pistes cyclables ;
- Manque de transport en commun ;
- La circulation et le stationnement en centre-ville ;
- Le nombre conséquent d'agences immobilières, au détriment des commerces de proximité ;
- Avoir plus d'activités pour les enfants ;
- Un lieu pour les jeunes et des activités pour les adolescents ;
- Plus de communication envers ceux qui n'ont pas Internet ou qui ne savent pas utiliser les réseaux sociaux ;
- Anticiper les infrastructures au vu de l'augmentation de la population.

→ **Au regard des différents diagnostics menés conjointement par le CCAS et la CDC Médullienne sur les besoins sociaux des habitants, les thématiques qui retiennent le plus l'attention des habitants et des acteurs du territoire sont :**

- **Soutien à la parentalité.**
- **Jeunesse.**
- **Perte d'autonomie et vieillissement.**
- **Lutte contre la précarité.**
- **Lutte contre l'isolement.**
- **Participation citoyenne.**
- **Santé et accès aux soins.**
- **Environnement et cadre de vie.**
- **Mobilité.**

DÉFINITION DES SIGLES

AAH : Allocation Adulte Handicapée

ABS : Analyse des Besoins Sociaux

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ARS : Agence Régionale de Santé

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDC : Communauté de Communes

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

EVS : Espace de Vie Sociale

FSL : Fond Solidarité Logement

IME : Institut Médico-Educatif

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MAM : Maison d'Assistantes Maternelles

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDS : Maison Départementale des Solidarités

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OPAH -RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain

ORT : Opération de Revitalisation du Territoire

PCB : Point Conseil Budget

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PPA : Prime d'Activité

RSA : Revenu de Solidarité Active

ScOT : Schéma de Cohérence Territoriale

TPMR : Transport pour Personne à Mobilité Réduite

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales